



A Nîmes, 22 juillet 2025

À LA VIOLENCE DU NARCOTRAFFIC À NÎMES, L'ÉTAT ABANDONNE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE :

C'est une faute politique, morale et sociale

Depuis le début de l'été 2025, Nîmes est le théâtre d'une escalade de violences liées au narcotrafic. Les affrontements entre bandes rivales se multiplient au cœur des quartiers populaires. Des enfants, des jeunes, des familles entières sont plongées dans la terreur, parfois dans le deuil.

- Le 27 juin : Six blessés par balles dans le quartier de Valdegour dont deux grièvement.
- Le 7 juillet : un jeune de 19 ans retrouvé mort au Grau du roi.
- Le 10 juillet : nouvelle fusillade mortelle dans le quartier du Mas de Mingue.
- Le 17 juillet : échange de tirs en pleine rue à dans le quartier de Pisevin.

La CGT-PJJ alerte aujourd'hui sur les conditions d'exercice très dégradées, qui mettent désormais en danger les professionnels chargés d'assurer les missions de service public. Dans ce contexte tragique, la décision de supprimer trois postes éducatifs au sein des services de Milieu Ouvert de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) du Gard est non seulement incompréhensible, mais profondément irresponsable.

En effet, à compter du 1er septembre 2025, ce sont **75 jeunes en attente de la mise en œuvre de leur décision de justice** qui resteront sans accompagnement éducatif. **50 à Nîmes, 25 à Bagnols-sur-Cèze.** Autant de parcours qui risquent de s'enliser, de basculer, de s'éteindre dans l'indifférence.

UNE POLITIQUE À CONTRE-SENS

Alors que le ministre Gérald Darmanin, venu à Nîmes en 2023 dans un contexte déjà endeuillé, promettait solennellement une mobilisation de l'État contre le narcotrafic, ces suppressions de moyens contredisent brutalement ces engagements. Devenu Garde des Sceaux depuis, il choisit d'affaiblir encore davantage la réponse éducative, pourtant essentielle pour prévenir la récidive et sortir durablement les jeunes de la spirale délinquante.

Supprimer des postes éducatifs, c'est :

- **Fragiliser des équipes qui exercent déjà dans des conditions très dégradées.**
- **Priver les mineurs de toute perspective éducative, avec de forts risques de récidive.**
- **Aggraver l'insécurité que le Ministre de la Justice prétend combattre.**
- **Éloigner l'État des quartiers populaires, alors que les besoins sont colossaux.**

UN DOUBLE DISCOURS DANGEREUX

Les discours de fermeté martelés dans les médias se fracassent contre la réalité du terrain : aucune politique sécuritaire ne tiendra sans une réponse éducative ambitieuse et durable. Ce n'est pas en désertant les quartiers les plus vulnérables que l'on affaiblira les réseaux criminels. Et ce n'est certainement pas un couvre-feu imposé aux moins de 16 ans qui y changera quoi que ce soit, il ne s'agit là que d'une réponse ponctuelle, aussi inefficace que démagogique. L'éducation est une réponse de fond, structurelle, humaine et ne devrait jamais être une variable d'ajustement budgétaire.

NOUS DEMANDONS DES ACTES, PAS DES PROMESSES

Il est aujourd'hui temps de revenir sur cette décision incomprise. Il est temps de rétablir les moyens à la hauteur des enjeux à Nîmes. Il est temps de comprendre que sacrifier l'éducatif, c'est condamner à l'échec toute politique de sécurité. Depuis l'annonce des suppressions de postes, la CGT-PJJ alerte sans relâche, à tous les niveaux hiérarchiques (Territorial, régional et national). Le 04 avril dernier, nous manifestations devant le Tribunal Judiciaire de Nîmes pour dénoncer ces coupes budgétaires, largement relayées par la presse locale. Depuis, nous sommes sans réponse satisfaisante de l'administration.

Ce communiqué est donc un appel direct au Garde des Sceaux. Celui qui affirme dans les médias faire de la lutte contre le narcotrafic une priorité doit désormais assumer pleinement et sans réserve ses responsabilités.